

Margerie-Chantagret - Château du Rousset

n°2211194

Mireille Busseuil



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/15318>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Mireille Busseuil, « Margerie-Chantagret - Château du Rousset », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 11 août 2015, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/15318>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Margerie-Chantagret - Château du Rousset

n°2211194

Mireille Busseuil

Code INSEE de la commune : 42137

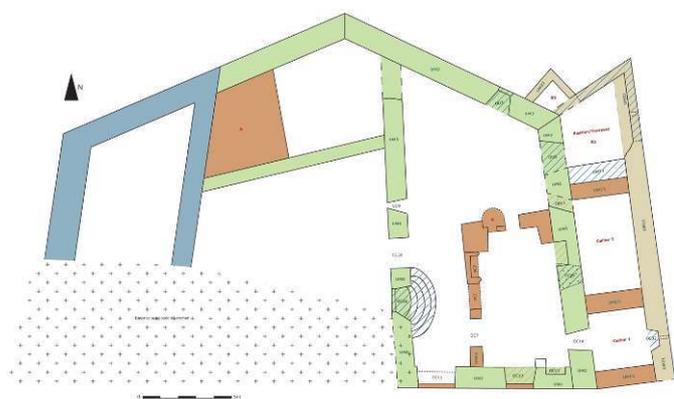
Lien Atlas (MCC) :

http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=4.018;45.512;4.080;45.539

- 1 La maison forte du Rousset est située à l'extrémité ouest de la commune de Margerie-Chantagret, à égale distance des villages de Soleymieux et de Gumières.
- 2 Le château s'élève sur la rive droite de la Mare, dans une vallée boisée. Il est construit sur une petite éminence rocheuse entourée sur deux côtés par la rivière.
- 3 Citée dès 1260, la maison forte du Rousset fut la possession, au cours des siècles, des familles de la Bastie, Lothon, Sugny et Damas jusqu'à la Révolution. Vendue comme bien national, elle eut de nombreux propriétaires au cours du XIX^e s. Elle appartient à la famille Midroit-Guigon depuis 1873.
- 4 La seigneurie du Rousset, avec sa maison forte, fait partie de ces nombreuses structures qui morcelaient le territoire des Monts du Forez. Les maisons fortes, ou châteaux, ont suivi une évolution différente : détruits, transformés en exploitations agricoles ou habitations privées. Ils sont donc d'accès difficile, voire impossible.
- 5 L'état de délabrement du château du Rousset associé à une volonté de dégagement et de restauration des propriétaires, en fait le seul site permettant l'étude de la naissance et de l'évolution de ce type de construction.
- 6 La nouvelle campagne de travaux devait débuter en janvier 2013. Un climat hivernal et printanier rigoureux a perturbé le planning de l'entrepreneur et a entraîné un retard de cinq mois pour le Rousset. La première tranche de dégagement, ainsi que la surveillance

de chantier, ont eu lieu dans des conditions délicates (pluie, froid, neige), du 21 au 27 mai. Les travaux ont repris en septembre.

- 7 Le dégagement mécanique des secteurs concernés (façade est et cave E4) ainsi que le respect des conditions de sécurité n'ont pas facilité la surveillance de chantier. La prévenance et l'implication du responsable de chantier ont, malgré les difficultés, permis de repérer les pierres taillées, sculptées ou gravées et ainsi pouvoir les conserver. Il en est de même pour la céramique ou autre matériel. L'utilisation ponctuelle du godet lisse a permis de préserver les niveaux de sol.
- 8 Le dégagement complet de Ca E4 a mis au jour une salle haute (3,48 m au départ de la voûte) et vaste (29,15 m²) anciennement voûtée, au sol empierré. Elle fait partie des aménagements du logis 1, au XIV^e s. Une fenêtre au ras du sol a été mise en évidence. Il s'agit d'un soupirail abat-jour, en pente et en biseau. Ce type d'ouverture est le plus souvent conçu de façon à éclairer un endroit particulier de la pièce : une table de travail, par exemple. En l'absence de matériel, il est impossible, aujourd'hui, d'attribuer une fonction à cette salle. Le choix a été fait de laisser une couche de terre sur le sol empierré afin de le protéger.
- 9 La façade située à l'est, hors les murs, a été la plus porteuse de nouveautés, notamment par la mise au jour de superbes dallages, d'une ouverture dans le cellier 1 (potager ?). Mais la découverte d'un nouveau cellier installé entre les deux entités précédentes reste la plus déroutante. Son extrême fragilité et instabilité n'ont pas permis son entier dégagement ni son étude, pour l'instant. Ces entités sont installées entre le mur UM2 à l'ouest et un mur commun à l'est. En l'état actuel des observations, il semblerait que nous soyons en présence du mur UM21 qui constitue la partie supérieure du réseau de clôtures du XIV^e s. La présence de deux bastions, (transformés en terrasse), dont un équipé d'une meurtrière à double orifice et l'autre d'une canonnière, oriente vers cette hypothèse. Le réseau de clôtures fera l'objet de relevés et d'une étude en 2014.
- 10 En conclusion, les dégagements mécaniques de 2013 ont permis de mieux appréhender l'espace des salles déjà connues, mais également de découvrir un cellier inédit et de mettre en relation des bastions avec le réseau de clôtures. L'accès à des zones jusqu'alors inaccessibles, ou inconnues, a rendu nécessaire de nouveaux relevés et plans ainsi qu'une étude du bâti. À ce jour, les résultats sont provisoires et les interprétations tributaires de nouvelles découvertes.



Niveau -2
Plan chronologique
Château du Rousset Margerie-Chantagret
Relevés 2013
J. Verrier - M. Busseuil
DAO M. Busseuil
Echelle 1/200

Fig. 01 : Plan chronologique

Château du Rousset
J. Verrier, M. Busseuil



Fig. 02 : Bastions



Fig. 03 : Soup irail abat-jour

INDEX

Index géographique : Rhône-Alpes, Loire (42), Margerie-Chantagret

Mots-clés : maison forte, dallage, cellier

Keywords : Medieval period

operation Prospection thématique (PRT)

Index chronologique : Moyen Âge

AUTEURS

MIREILLE BUSSEUIL

Gral